

Symposium national sur le changement d'échelle dans la diffusion de l'Agriculture de Conservation à Madagascar 1-2 décembre 2010

Introduction

Suite à l'atelier de réflexion du mois de juin 2010, le GSDM a organisé un symposium national sur le changement d'échelle dans la diffusion de l'Agriculture de Conservation (AC) à Madagascar les 1^{er} et 2 décembre 2010.

Ce symposium a regroupé plus de cent vingt participants des opérateurs de diffusion des SCV, des membres ou partenaires du GSDM et des représentants des autorités ministérielles et des bailleurs de fonds. Les principaux objectifs de ce symposium étaient de i) présenter et partager les principales conclusions des réflexions menées lors de l'atelier de juin dernier et conduites par les groupes de travail au cours des semaines précédentes, ii) de présenter et socialiser les propositions de stratégies à mettre en œuvre pour accompagner et faciliter la diffusion de l'agriculture de conservation.

Ce document constitue un compte rendu synthétique qui complète les présentations et les synthèses thématiques présentées lors du symposium. Son objectif est de restituer les principales discussions et propositions issues des séances plénières et de la table ronde du 2 décembre.

Le premier jour, après l'accueil et une introduction générale avec ouverture du symposium par la Présidente du Conseil d'Administration du GSDM, Mme RAKOTOARISOA Jacqueline, les exposés ont porté sur i) les acquis de l'atelier des 8 et 9 juin 2010, ii) les résultats des discussions des groupes de travail « FORMATIONS » ; « ROLE DES TECHNICIENS, ENCADREMENT TECHNIQUE » ; « FINANCEMENT ET INTRANTS » et « POLITIQUE GENERALE ».

Le 2 décembre, après les discours d'ouverture par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, M. RAKOTOSON Philibert, ont été présentées i) l'Agriculture de Conservation à Madagascar, ii) l'AC dans la région d'Afrique australe, iii) l'AC dans l'océan indien, puis iv) le bilan synthétique des discussions du premier jour à l'intention des institutions et autorités invitées. Une table ronde, comprenant des opérateurs et intervenants en Agriculture de Conservation à Madagascar et des représentants des ministères et des bailleurs de fonds, a permis des échanges fructueux sur les sujets abordés au cours de ces deux journées. L'essentiel des échanges et des réflexions suite aux exposés et au cours de cette table ronde est rapporté dans ce document.

Au cours de ce symposium, le principal sujet était le changement d'échelle, avec comme objectifs d'identifier les stratégies pour s'assurer une appropriation des techniques de l'AC par les paysans afin d'atteindre une masse critique de réalisations, en termes de nombre de paysans, de surfaces cultivées, mais aussi sur la base d'indicateurs du changement d'échelle en tenant compte des aspects qualitatifs et quantitatifs.

Il s'est agit de :

- Présenter un bilan de l'atelier de réflexions de juin 2010,
- Partager les résultats des différents groupes de travail,
- Partager des expériences régionales
- Identifier et socialiser des propositions pour des interventions à différents niveaux, techniques, financiers et politiques, liées aux réflexions antérieures.

Symposium national
sur le changement d'échelle dans la diffusion
de l'Agriculture de Conservation à Madagascar
1-2 décembre 2010

Compte rendu synthétique

Sommaire

- 1. Bilan de l'atelier de réflexions de juin 2010**
- 2. Présentation des résultats des différents groupes de travail (Cf. synthèses sur CD Rom).**
 - 2.1. Formation
 - 2.2. Rôle du technicien et accompagnement technique
 - 2.3. Financements et intrants
- 3. Présentation des expériences régionales**
- 4. Discussions des différentes propositions d'interventions à différents niveaux, techniques, financiers et politiques.**
 - 4.1. Les aspects concertation et coordination
 - 4.2. Les aspects formation
 - 4.3. Les aspects financement et intrants
 - 4.4. Les aspects lobbying et plaidoyer pour l'AC
 - 4.5. Les aspects de politique générale et de stratégies pour la diffusion à grande échelle
 - 4.6. Les aspects accompagnement du développement rural et pérennisation
- 5. Conclusions**

Annexe 1 : Programme du symposium

Annexe 2 : Relevé des discussions par thème.

1. Bilan de l'atelier de réflexions de juin 2010

Ce premier atelier de réflexion a confirmé que le milieu d'intervention était déterminant pour le bon déroulement des opérations et pour le choix des stratégies et méthodes à mettre en œuvre. Il apparaît beaucoup plus facile d'intervenir dans les zones de colonisation plus ou moins récente, où il n'y a pas de blocage traditionnel, et où le foncier est plus favorable (Moyen Ouest, lac Itasy, lac Alaotra).

Les SCV sont reconnus comme un moyen pour une meilleure valorisation des tanety (en tavy ou non) et comme un moyen de restauration des sols abandonnés ou très fortement dégradés mais le problème réside dans la faible capacité d'investissement des paysans pauvres car les systèmes proposés demandent un minimum d'intrants pour assurer cette réhabilitation.

Les discussions en groupes de travail ont fait ressortir un certain nombre de contraintes à la diffusion des techniques d'agriculture de conservation comme les SCV, principalement :

- Grande disparité des bénéficiaires
- Des messages techniques difficiles à suivre par certains agriculteurs, en fonction de leurs stratégies, notamment pour les plus démunis engagés dans une exploitation minière des sols,
- Une insuffisance de compétences en agroécologie dans l'environnement du développement rural et des difficultés du transfert technique liées à une insuffisance de formation des techniciens d'encadrement et des paysans,
- Des difficultés de maîtrise technique des systèmes SCV en fonction des régions et du contexte socio-économique
- Durabilité non assurée pour les transferts des compétences et faible implication des autorités locales,
- Aspects socio-économiques avec des paysans pauvres incapables d'assurer des investissements minimums (semences, petit matériel...), et devant faire face à des décisions d'investissement à long ou moyen terme conditionnées par la situation foncière et le mode de faire valoir,
- Des techniciens débordés par leur charge de travail,
- Des opérateurs engagés dans des activités très larges et dans une course aux surfaces, et souvent plus demandeurs que les agriculteurs,
- L'absence d'organisation des filières tant au niveau des intrants que des productions agricoles,
- Des problèmes de foncier aux niveaux formalisation et pressions foncières
- Les contraintes des facteurs de productions : problèmes structurels et organisationnels d'accès au crédit avec des modes de financement et de crédit difficiles à mettre en œuvre,
- Le problème de l'intégration avec l'élevage notamment la divagation des animaux et la concurrence pour les plantes de couvertures et les résidus de récolte,
- Un accès difficile aux marchés, et une valorisation insuffisante des productions,
- Des problèmes de vols de récoltes, de biomasse ou des résidus de récolte

Ces diverses contraintes ont fait l'objet de réflexions et de séances de travail ultérieures. Trois sujets primordiaux ont ainsi été définis et ont été l'objet de séances de travail pour aboutir à des propositions :

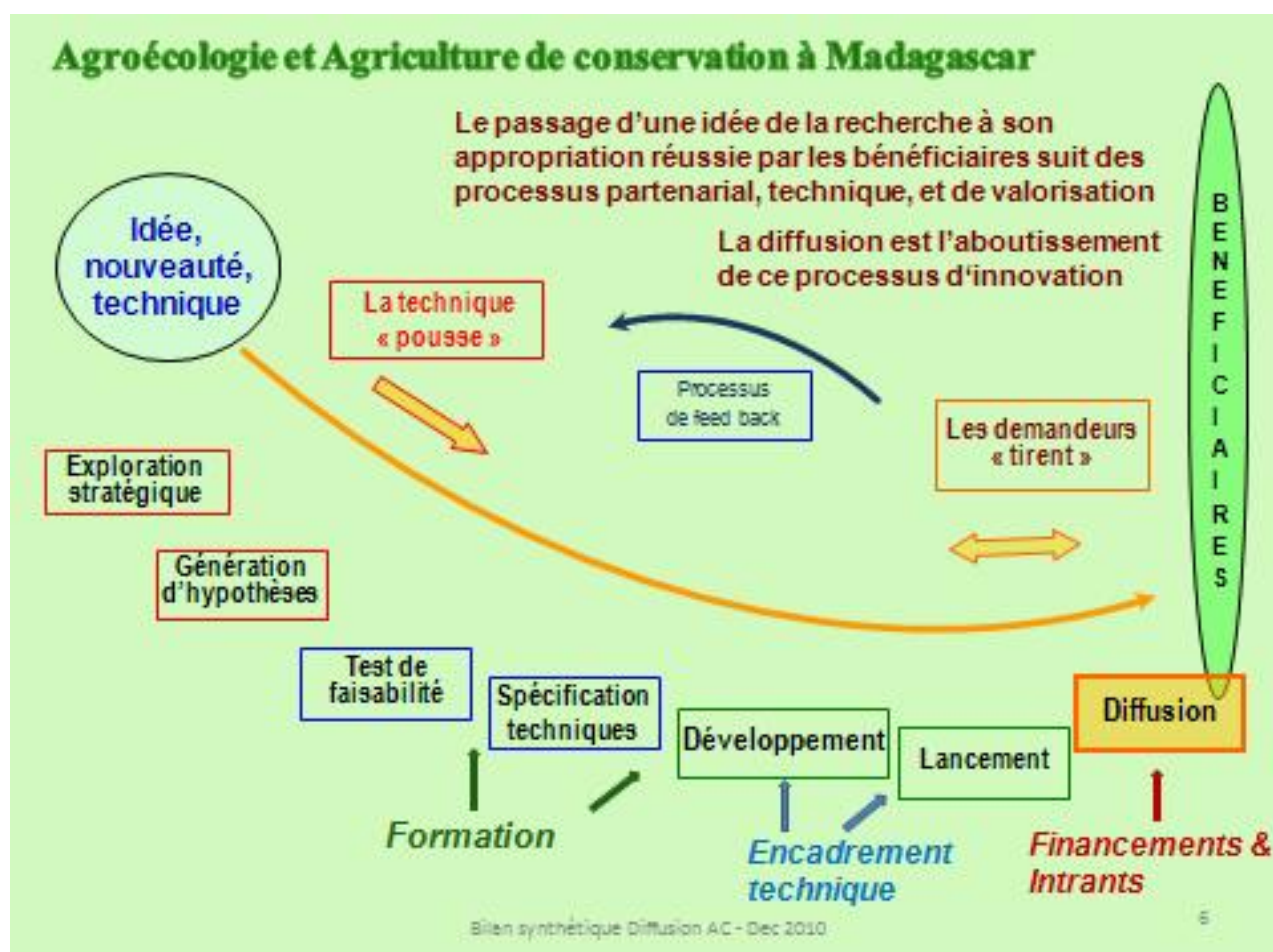
- Groupe de travail « FORMATION » pour répondre à l'insuffisance des ressources humaines et à la faible maîtrise des systèmes SCV,

- Groupe de travail «ROLE DU TECHNICIEN ET ENCADREMENT TECHNIQUE» (Transfert du savoir) pour identifier et améliorer les fonctions d'accompagnement technique des différents projets en termes d'efficacité, de cohérence et de pérennisation,
- Groupe de travail « FINANCEMENTS ET INTRANTS » pour assurer et adapter un appui aux besoins de financement liés aux activités des projets et plus généralement de production agricole.

Il est apparu important de partager les informations, montrer la capacité des SCV de répondre aux enjeux environnementaux et aux différentes préoccupations de sécurité alimentaire et de développement rural, et globalement « Faire savoir le savoir faire technique ».

2. Présentation des résultats des différents groupes de travail (Cf. synthèses sur CD Rom).

Le processus social de l'innovation, de sa conception à la diffusion, se caractérise par différentes étapes : i) création, ii) tests, iii) spécifications techniques, iv) développement, et v) le lancement et l'appropriation. Ce processus implique, entre autres, trois domaines essentiels précédemment identifiés comme la formation, l'accès aux financements (crédits & subventions) et aux intrants liés à la production agricole, et un encadrement adapté inscrit dans la durée.



2.1. La formation

Quatre domaines sont concernés, se différenciant structurellement par les publics cibles, les contenus et les modalités :

- La sensibilisation et l'éducation pour une adhésion la plus large possible aux techniques d'Agriculture de conservation aux différents niveaux opérationnels et de décisions.
- Le renforcement de capacités, orienté vers les bénéficiaires de terrain, les agriculteurs, les paysans pilotes, les OP, les ONG opérationnelles, etc.
- La formation professionnelle, principal facteur limitant au vu du manque de ressources humaines et de compétences → Identifier les mesures à prendre pour améliorer et adapter les compétences de personnel ayant reçu une formation initiale, techniciens (niveau le plus demandé) et cadres.
- L'enseignement supérieur, professionnel (niveau technicien) et académique (formation initiale), considéré aux différents niveaux, primaire, secondaire et supérieur. La distinction est faite entre enseignement professionnel et enseignement académique plus général.

Il apparaît nécessaire de créer, pour Madagascar, un vivier de ressources humaines en agronomie et en Agriculture de Conservation, et pour cela :

- d'intervenir à différents niveaux et catégories de groupes cibles, notamment selon les quatre domaines identifiés de i) Sensibilisation et éducation, ii) Renforcement des capacités en milieu rural, iii) Formation professionnelle, et iv) L'enseignement supérieur professionnel et académique.
- d'intégrer l'AC dans la politique nationale de formation agricole et rurale, et celle de l'enseignement général,
- d'impliquer tous les établissements de formation (base, secondaire, supérieur, professionnel agricole) publiques ou privés,
- de renforcer les filières professionnelles agricoles publiques et privées

2.2. Rôle du technicien et accompagnement technique

Les principales conclusions de ce groupe de travail font ressortir, d'une part l'extrême diversité des tâches des techniciens engagés dans l'encadrement et l'accompagnement technique des paysans encadrés par les projets, et d'autre part une surcharge de travail lié à la course aux surfaces dans laquelle sont engagés les opérateurs.

Ainsi pour accompagner le changement d'échelle dans la diffusion, il apparaît essentiel de :

- Prendre en considération le nombre important d'exploitants, c.-à-d. autant de centres de décisions à former, convaincre, accompagner dans la mise en œuvre des techniques d'AC, et le nombre encore plus élevé de parcelles, c.-à-d. autant de conditions à maîtriser, et d'informations à collecter,
- Définir des charges de responsabilité croissante en fonction des échelles d'intervention, avec des connections d'informations, sur la base d'un schéma organisationnel : AVB (auxiliaire ou agent technique) responsable de la parcelle, le technicien de l'exploitation et du terroir, le cadre assurant la liaison entre les niveaux y compris la zone géographique et l'approche régionale.
- Prioriser les régions les plus favorables et les plus dynamiques en liaison avec les résultats obtenus et de leur potentiel de développement.
- Ces bons résultats sont généralement liés aux facteurs de production et charges d'encadrement des techniciens
- Assurer avec des acteurs locaux les compétences requises et pérennisation
- Assurer une durée de projet en AC de minimum 5 ans pour assurer formation et pérennisation.

En effet, il a été observé que les différentes zones d'intervention se caractérisaient différemment selon des critères primordiaux portant sur la disponibilité du foncier, des caractéristiques pédoclimatiques, et finalement des conditions de réussite différentes (Cf. tableau suivant).

| Projet BVPI-SE/HP | Haute terre VAK | Moyen Ouest VAK | Haute terre AMM | Moyen Ouest AMM | Proche BV MNK | Haut BV MNK | Vohipeno | Farafangana |
|--|--|---|--|--|---|---|---|---|
| Pression sur les PC | ++++ | + | + | ++ | + | ++ | ++ | +++ |
| Surface Moyenne (ha)/exploitation | 1,7 (0,8-2) | 3 à 5 | 1,5 à 2 | 2,7 à 3,5 | 2,7 | 3 | 2 à 8 | 2,5 |
| Pression sur le foncier | ++++ | + | +++ | ++ | ++ | ++ | + | +++ |
| Capacité d'investissement agriculteurs | Moyen | > Moyen | Assez faible | > Moyen | Très faible | Très faible | Très faible | Très faible |
| Type de sol | Ferralitique à volcanique | Surface de glaciés | Ferralitique | Sol sur roche tendre (gabbro) | Ferralitique + ou - hydromorphe | Ferralitique (granitique à basaltique) | Ferralitique (granitique à basaltique) | Ferralitique avec beaucoup de concretion |
| Pauvreté du sol | Pauvre à riche | Moyennement riche | Pauvre | Moyennement riche | Pauvre | Pauvre à moyen | Pauvre à moyen | Pauvre |
| Climat et risques climatiques | Pluviométrie normale + froid | Pluviométrie normale (plus sèche mais plus chaud) | Pluviométrie normale + froid | Pluviométrie variable (plus sèche mais plus chaud) | Fort risque de sécheresse et d'inondation | Fort risque de sécheresse et de cyclone | Fort risque de sécheresse et de cyclone | Fort risque de sécheresse et d'inondation |
| Existence de périmètre | OUI | NON | OUI | OUI | NON (+BFD) | NON (bas fonds irrigués) | NON (bas fonds irrigués) | OUI (+BFD) |
| Type de systèmes | Annuel avec plusieurs cultures (pas de légumineuses) | A base de stylosanthes (riz, Maïs) | A base de Brachiaria (pois de terre, haricot...) | A base de stylosanthes (riz, Maïs, sorgho) | Manioc sur Brachiaria ou stylosanthes | Manioc sur Brachiaria ou stylosanthes | Manioc sur Brachiaria ou stylosanthes | Manioc sur Brachiaria ou stylosanthes |
| CONDITION DE DIFFUSION DES SCV | Très difficile | Très favorable | Moyennement Favorable | Favorable | Difficile | Difficile | Difficile | Difficile |

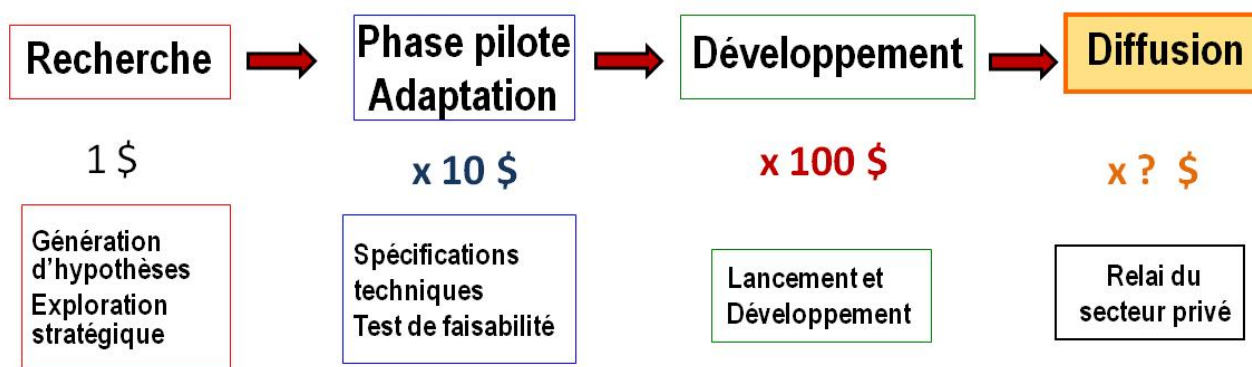
Ce tableau fait apparaître des paramètres déterminant les conditions de diffusion des SCV, comme par exemple la pression sur les plantes de couverture dont la biomasse est essentielle dans la gestion de la fertilité qui peut être surexploitées pour l'élevage. La mise en route des processus agro écologiques d'évolution de la matière organique du sol et du recyclage des éléments nutritifs est ainsi hypothéquée. La disponibilité foncière est également un élément essentiel favorisant la diffusion des techniques SCV.

De manière paradoxale, la proximité d'un périmètre irrigué ne constitue pas un élément favorable, car la disponibilité de rizières irriguées monopolise les capacités d'investissement et la force de travail des paysans.

Cette analyse pourrait être renouvelée dans d'autres zones et projets afin de définir progressivement un canevas des paramètres plus ou moins favorables à la diffusion des techniques d'AC, et de proposer des approches, modes d'intervention et propositions techniques appropriées.

2.3. Financements et intrants

Les aspects financements sont essentiellement vécus dans les projets au travers des contraintes de préfinancement (crédit campagne), crédits d'investissement, de subventions... Il faut cependant rappeler que les investissements sont d'ordre différent selon la phase du processus de transfert de l'innovation :



Le crédit est un levier pour la diffusion à condition que les règles d'accès et d'utilisation soient bien définies au préalable de commun accord entre les agriculteurs et les IMF et les banques, et si possible étudier les possibilités et la pertinence d'assurance agricole.

Les projets ne devront, en aucun cas, se substituer aux IMF ; ils constituent un pont entre les parties contractantes, personnes ressources et facilitateurs. Même dans le cadre d'un préfinancement, ils se doivent de respecter un protocole et une éthique commune : ce sont les modalités qui sont généralement mises en cause, pas le principe.

Le recours à la subvention doit rester une exception au sein d'un projet de développement rural, et ne devra s'appliquer que dans un cadre bien défini, évalué et justifié : intérêt communautaire, mise en connaissance d'un produit justifié inexistant sur le marché, accélération de processus... En revanche, l'outil de la subvention peut être appliqué plus généralement pour des actions d'intérêt général (environnement par ex), et à un niveau plus global et national pour des intrants stratégiques. Un autre outil possible serait la mise en œuvre de taux bonifiés pour le crédit.

3. **Présentation des expériences régionales**

Monsieur Martin AGER (FAO, Harare) a présenté le réseau des structures impliquées dans l'AC en Afrique australe et coordonnées par la FAO, à savoir la Task Force Régionale en Afrique australe¹ (12 pays de la SADC appuyés par 13 organisations internationales) et des Task Force nationales pour l'Agriculture de Conservation. Il a parlé des contraintes pour le changement d'échelle en Afrique australe qui sont (i) la concurrence pour les résidus de récolte, (ii) le problème de la maîtrise des mauvaises herbes, (iii) la disponibilité de semences pour les plantes de couverture, (iv) le temps nécessaire pour voir les avantages comparatifs de l'Agriculture de Conservation, (v) le changement de mentalité à tous les niveaux et (vi) le manque d'équipements pour l'AC. A noter que ces contraintes sont les mêmes qu'à Madagascar. Il a aussi parlé du rôle de la FAO dans la mobilisation des ressources pour l'Agriculture de Conservation :

- Plusieurs projets d'urgence de la FAO (Norvège, SIDA, USAID)

¹ CARWG : Conservation Agriculture Working Group.

- Le développement d'un projet d'expansion de l'Agriculture de Conservation dans les pays de la SADC dont Madagascar (projet CAESAR, 10 pays, 5 ans),
- Le projet tripartite de changement climatique COMESA/SADC/CAE ;
- et les projets au niveau des Task Forces Régionales et Nationales

Enfin, il a parlé de la stratégie de la FAO pour l'Agriculture de Conservation en Afrique sur un horizon de 15 ans : coordination, plaidoyer, renforcement des capacités, mobilisation des ressources, appui à la diffusion des meilleures pratiques, servir de liens pour les accords et les conventions, soutien opérationnel aux projets et suivi-évaluation.

Monsieur Tahina RAKOTONLAMBRA a présenté le projet de la COI financé par le FIDA « Initiative pour l'adaptation des systèmes de production des petits agriculteurs aux changements climatiques dans les îles de l'Océan Indien par la diffusion de l'agroécologie » qui a pour objectif essentiel de mettre en réseau les expériences et compétences en AC au bénéfice des structures impliquées dans le développement rural dans les îles de la région de l'Océan Indien. Cet aperçu de la place actuelle de l'AC dans les îles de l'Océan Indien dont Madagascar montre que la diffusion de l'AC dans ces îles en est au tout début et qu'il s'agit de profiter des expériences plus avancées de Madagascar. Sa présentation a aussi mis l'accent sur l'engagement du FIDA et de la COI dans les techniques agro-écologiques ciblant les exploitations agricoles familiales dans les îles de l'Océan Indien.

4. Discussions des différentes propositions d'interventions à différents niveaux, techniques, financiers et politiques.

Les éléments de discussions, de réflexions, de recommandations, de propositions stratégiques formulées par les participants au cours des différentes sessions et de la table ronde, sont rapportés ci-après sur la base du rappel des principaux enjeux dégagés par le groupe de travail sur les éléments de politique générale et suivant un certain nombre de sujets principaux.

Pour rappel, les participants à la table ronde animée par MM. Rakotondramana, Philippe Grandjean, Andriatsitohaina et Frank Enjalric, ont été :

Pour le panel des opérateurs,

- Fabrice LHERITEAU (GRET/PSASA Ambovombe)
- Sylvain DESFONTAINES (AGRISUD)
- Eric DENIS (BVPI SE/HP, Antsirabe)
- Marie Clémentine VONY (Unité de Coordination PLAE, Antananarivo)
- Mme RANOROMALALA Soloarisoa (Coordination projet SALOHI, Ampasanimalo, Antananarivo)
- ANDRIATSITOHAINA RAKOTOARIAMANANA (Directeur adjoint de la Cellule BVLac, Ambatondrazaka)

Pour le panel des décideurs politiques et financiers,

- Mme RAHAINGO Vololona Mireille (MINAGRI/UPDR)
- Mme RAVELOSON Lala (Enseignement supérieur, Faculté des Sciences)
- Mme Claudine RAMIARISON (Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Forêts)
- Mr. Andriantahina RAKOTONDRALAMBO (coordinateur du projet, FIDA-COI, Ile Maurice)
- Mme Anne LEGILE (Chef de projet AFD, Paris)
- Mme Caroline PIQUET (Chargé de mission AFD, Antananarivo)
- Mr. Martin AGER (FAO, Water resources Officer, Harare)
- Mr. Aymeric ROUSSEL (UE, Antananarivo)

Pour mémoire, les principaux enjeux identifiés sont :

- Développer une production agricole respectueuse de l'environnement et durable c.-à-d. productive et rentable dans un contexte de démographie croissante,
 - Sortir de l'exploitation minière du capital sol (intrants, intégration agriculture + élevage) : efficacité des systèmes basés sur la fertilité organo-biologique
 - Amélioration de la productivité des systèmes de culture, stabilité de la production et résilience des systèmes de production,
 - Sédentariser les populations
- Développer le potentiel de l'agriculture pluviale, notamment la riziculture pluviale dans le cadre des SCV.
- Construire une production agricole en alternative au Tavy pour :
 - préserver les surfaces forestières,
 - améliorer les conditions de vie autour des aires protégées
 - limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Protéger les sols de l'érosion et des différents processus de dégradation de la fertilité
- Régénérer et mettre en valeur les espaces à la fertilité dégradée
- Développer des outils de protection de l'environnement
- Participer au contrôle du réchauffement climatique et à la séquestration du carbone, et au maintien d'une diversité agrobiologique.

Face à ces enjeux, et suite aux discussions concernant les principales conclusions de l'atelier du mois de juin et des réflexions des groupes de travail, un certain nombre de recommandations ont été formulées. Un relevé de l'essentiel des discussions est en annexe 2.

4.1. Les aspects concertation et coordination

La mise en œuvre d'un processus de concertation et de coordination entre différents projets pour assurer à la fois cohérence et pertinence des interventions ainsi que la promotion des techniques d'AC apparaît nécessaire. Elle est vivement souhaitée pour améliorer l'efficacité des projets et pour éviter un certain nombre de dysfonctionnements entre des opérations d'urgence et de développement rural, voire des concurrences entre projets de développement.

Il apparaît nécessaire de développer une stratégie de communication qui permette un langage commun et une appréciation juste des trois principes de l'AC.

Dans ce sens, constituer une plate forme de concertation et de promotion de l'AC en s'appuyant sur les structures existantes PADR, Task force de l'AC, ... est très vite apparue comme une stratégie pertinente. Il ne s'agit pas de multiplier les structures/méthodes, mais de créer des synergies, d'utiliser les différentes structures de coordination citées, à savoir la TASK FORCE régionale et nationale en AC, le RADOI (Réseau de l'Agriculture Durable de l'Océan Indien), le PADR, etc....

Il a été proposé de mettre en place un groupe de travail qui puisse amorcer une coordination. En effet, le système d'urgence est facile à mettre en œuvre alors que pour le développement, cela reste une tâche difficile. Renforcer les organismes qui œuvrent dans ce sens serait un atout. Concernant cette disparité des interventions et au manque de synergie entre urgence et développement, le processus PSA (Programme Sectoriel Agricole) a été lancé en mars 2008, actuellement suspendu à cause de la crise. Ce processus vise la mise en place de la politique générale de concertation entre intervenants dans le domaine agricole. L'idéal serait de travailler dans la synergie que ce soit sur le plan macroéconomique que sur terrain.

Toujours en termes de coordination, il s'agit de rapprocher les interventions de développement rural et de protection de l'environnement. Dans ce sens, il faut inclure les institutions de l'environnement dans la plate-forme ou Task Force nationale. Il y a, en effet, une grande nécessité de coordination entre les Ministères de l'Environnement et des Forêts et de l'Agriculture. Les aspects environnementaux doivent être abordés de manière concertée car il est difficilement envisageable de faire supporter par les paysans des coûts de protection de l'environnement. Il faut donc une politique adaptée pour pouvoir rivaliser au niveau socio-économique avec des pratiques traditionnelles comme le « Tavy ».

Pour la FAO, qui agit à la fois dans l'urgence et dans le développement, il y a un programme en cours de montage pour les 3 prochaines années. L'AC doit s'intégrer aux activités sur Madagascar et il faut se rapprocher de la cellule d'urgence de la FAO. Il est important de se concerter mais il faut également convaincre les bailleurs de fonds qu'il ne faut pas vouloir aller trop vite, bien que leurs principales préoccupations soient des résultats rapides, des chiffres... alors qu'il faut 5 ans, 10 ans, voire 15 ans pour mettre en place des outils de développement bien stables basés sur l'AC.

Propositions stratégiques :

- ⇒ ***Mettre en synergie actions d'urgence et de développement, voire au travers d'opérations de post urgence.***
- ⇒ ***Développer des actions de concertation, puis de coordination en s'appuyant sur la plate forme nationale en Agriculture de Conservation, la Task Force nationale, soutenue par la FAO et dont le GSDM est la structure focale.***
- ⇒ ***Ces aspects de concertation et de coordination s'appliquent à la fois entre les interventions d'urgence et de développement rural mais aussi entre celles de protection de l'environnement et du développement rural,***
- ⇒ ***Mettre en œuvre une information réciproque entre opérations de développement et environnementales, et intégrer l'AC en réponse aux enjeux environnementaux,***
- ⇒ ***Mettre en place une stratégie de communication qui permette une bonne connaissance de l'AC et de ses trois principes de base, à différents niveaux de décideurs et d'intervenants du développement rural.***

4.2. Les aspects formation

Les conclusions du groupe de travail ont fait apparaître un certain nombre de contraintes dont une insuffisance caractérisée de compétences opérationnelles en agriculture de conservation. Ce sujet est régulièrement revenu dans les débats et un fort consensus se dégage en faveur de la promotion de l'agriculture de conservation aux différents niveaux d'apprentissage et de formation. En effet, malgré d'importants efforts de formation opérationnelle, il manque vraiment de ressources humaines en particulier pour les niveaux techniciens agricoles.

Il est important de disposer d'une masse critique de formation pour améliorer les capacités techniques à tous les niveaux (paysans, agents techniques, techniciens, ...) avec une attention particulière pour l'intégration de l'AC dans le système éducatif d'une manière adaptée et compréhensible.

On note la présence d'un projet initié par le FIDA qui s'intitule « FORMAPROD » qui est une formation orientée vers la production. Il faut se rapprocher du FIDA à ce propos et s'interroger sur ce que l'on peut proposer en termes de contenu, de sites de formation, de démonstration. Ce projet FORMAPROD est en cours de préparation pour une durée de 8 ans. Il faut donc très vite s'en rapprocher pour élaborer des propositions sachant que tous les documents de stratégies nationales sont en cours de préparation.

La formation concerne plusieurs Ministères. En effet, les universités devraient également participer au développement de l'enseignement de l'AC en collaboration avec les partenaires,

sachant que l'enseignement supérieur est en phase de basculement vers le système LMD et la mise en place d'écoles doctorales.

Concernant le changement d'échelle dans la formation, les premiers publics cibles sont les agriculteurs. Il faut ainsi intégrer les agriculteurs dans les stratégies et les cibles des formations, ce qui a été distingué par le groupe de travail. Il faut ajouter les approches FFS « Farm Field School » avec des mesures d'accompagnement à renforcer. Globalement, il faut cibler principalement les agriculteurs pour le court terme, et se focaliser sur les techniciens pour les moyens et longs termes. Il y a eu ainsi un fort rappel pour des besoins de formation de base au niveau des agriculteurs, notamment par des représentants d'organisations paysannes. Il a été rappelé que tant qu'il n'y a pas de formation des agriculteurs, il ne peut y avoir de développement.

L'édition du Manuel pratique du Semis direct à Madagascar a été saluée et félicitée bien qu'il soit considéré comme destiné à l'encadrement technique. Par rapport à ce manuel, il faut diffuser des documents plus simples, plus adaptés aux agriculteurs et plus facile à lire par les paysans. Il faut également s'appuyer sur les radios locales qui sont très efficaces, pour diffuser des messages de sensibilisation et d'information.

L'enjeu principal est la diffusion de la bonne pratique au niveau local. Le mot « Formation » fait comprendre des activités ponctuelles et techniques. Il faut aussi parler de pérennisation d'encadrement. C'est en effet une préoccupation essentielle pour la phase « après projet » et pour tous les aspects de consolidation et de transfert des compétences. Actuellement, il y a des réformes en cours pour l'appui technique comme les CSA, les FRDA qui sont partiellement fonctionnels. Il faut accompagner et renforcer ce processus. Pour ce qui est des transferts de connaissances et de compétences, il faut mettre les agriculteurs en position d'appropriation afin qu'ils contribuent eux-mêmes à la diffusion. Dans ce sens, il faut des conseillers agricoles. Le conseil agricole reste inéluctable. En termes de financements, une aide publique sera toujours nécessaire pour la formation et l'accompagnement des producteurs. Dans ce sens, un prochain financement de l'AFD, à hauteur de 3 millions d'euros, est prévu avec une composante dans l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale.

Propositions stratégiques :

- ⇒ ***Engager dans un premier temps des formations dans les Centres agricoles publics ou privés.***
- ⇒ ***Intégrer l'AC dans la stratégie nationale de formation agricole et rurale, aux différents niveaux de la formation professionnelle et dans les filières de l'enseignement général, et au-delà aux institutions d'enseignement supérieur.***
- ⇒ ***Mettre en place une plate forme de concertation et d'organisation sur tous ces aspects formation afin que les éléments à introduire dans cette stratégie nationale viennent des responsables concernés par l'Agriculture de Conservation.***
- ⇒ ***Intégrer des modules spécifiques en AC dans le programme FIDA/Formation et le projet FORMAPROD,***
- ⇒ ***Mettre en œuvre des stratégies de communication pour assurer l'information et la sensibilisation à différents niveaux, des populations rurales aux autorités centrales en passant par les collectivités territoriales et les ONG opérationnelles.***
- ⇒ ***Restaurer les collèges agricoles dans les différentes régions à forte potentialité agricole, ou considérées comme prioritaires.***
- ⇒ ***Renforcer les rôles des OP au niveau régional et renforcer les services donnés aux membres en matière de formation. Il est proposé de se rapprocher de CEFEL pour profiter de leurs expériences dans le cadre de la formation.***

4.3. Les aspects financement et intrants

L'agriculture est un métier à risque, il est donc important de maintenir et développer des procédures justes et raisonnées pour l'appropriation de crédits en fonction des risques encourus.

Etant entendu que les préfinancements constituent une piste stratégique du développement rural et de la diffusion des techniques d'AC, il est apparu important, en termes de propositions d'impliquer les IMF dès le début du projet, avec des assurances, dès les phases initiales de formation et d'élaboration des modalités de financement, de prêt. La question du positionnement des IMF dans le développement rural se concrétise. Dans ce sens, il serait judicieux de former les responsables des IMF sur l'Agriculture de Conservation. A ce niveau, il a été rappelé l'intérêt de développer le crédit individuel plutôt que les crédits à caution solidaire qui induisent des biais tant dans les attributions que dans le recouvrement.

Un consensus s'est clairement établi sur la nécessité de financements sous différentes formes (préfinancements ponctuels, crédits à l'exploitation, subvention, ...) selon diverses modalités. Il a même été dit que la diffusion des SCV ne peut pas être envisagée sans passer par une phase de subvention, notamment des intrants spécifiques comme les semences de plantes de couverture. Ainsi, un projet ne peut pas se passer des subventions pour diffuser les SCV avec les semences de plantes de couverture ; il s'agit ici d'un rare domaine spécifique.

Sinon, il faut réserver les systèmes de subvention aux domaines pertinents comme la protection de l'environnement, la réalisation de services d'intérêt général. On parle donc de deux types de subvention à savoir la subvention à l'échelle du projet (plantes de couverture...) et la subvention à un niveau supérieur qui n'est plus du ressort du projet et qui devrait concerner des intrants stratégiques. Dans ce cas de subvention ciblée, il est important de se coordonner avec le secteur privé permettant de concilier soutien économique du paysannat et dynamisation d'un secteur privé de la distribution (voucher électronique).

Il a été également évoqué de se concerter avec les IMF et de réfléchir sur les possibilités de mettre en place des taux bonifiés, ce qui constituerait une forme de subvention plus responsable. L'utilisation du taux bonifié semble une piste intéressante à approfondir, surtout quand on évoque une agriculture de conservation qui se soucie de l'environnement.

Le remboursement constitue la contre partie du crédit et du préfinancement ; il serait d'autant plus régulier si la période de remboursement n'était pas imposée et si les productions agricoles étaient plus rémunératrices. Il a été ainsi évoqué la possibilité de garantir ou de régulariser un marché tant en termes de débouchés que de prix.

Propositions stratégiques :

- ⇒ ***Impliquer les IMF dès le début du projet, avec des assurances, dès les phases initiales de formation et d'élaboration des modalités de financement, de prêt***
- ⇒ ***Former les responsables des IMF sur l'Agriculture de Conservation.***
- ⇒ ***Développer le crédit individuel plutôt que les crédits à caution solidaire qui induisent des biais tant dans les attributions que dans le recouvrement.***
- ⇒ ***Approfondir l'utilisation du taux bonifié, surtout quand on évoque une agriculture de conservation qui se soucie de l'environnement.***
- ⇒ ***Réfléchir à une politique de proposition d'assurance au niveau agricole en accompagnement des IMF.***

4.4. Les aspects lobbying et plaidoyer pour l'AC

Il est régulièrement constaté une méconnaissance des principes et des enjeux de l'Agriculture de Conservation. Il est donc recommandé d'effectuer un plaidoyer au niveau de la politique générale et mettre en œuvre une stratégie de communication. Il faut insérer et expliquer toutes les stratégies spécifiques de l'AC dans les différentes stratégies nationales (documents de politique multisectorielle) et le PADR agit dans ce cadre multisectoriel. Par rapport au groupe de travail de développement rural, l'AC pourrait être un groupe thématique central.

La part de responsabilité des gens qui sont dans l'AC a été évoquée dans la méconnaissance des responsables politiques de l'AC alors que l'AC est déjà intégrée dans la lettre de politique BVPI.

Il est donc acquis qu'il faut introduire l'AC dans toutes ces lettres de politique avec des propositions concrètes des responsables et institutions impliqués dans l'AC, et qu'il faut travailler avec ce qui est en cours c'est-à-dire par rapport aux documents du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'environnement. Le PADR est le domaine par excellence de ces actions.

Il est également acquis que lorsque l'on parle de SCV, on parle aussi d'Agriculture de Conservation (AC) car la définition de la FAO correspond vraiment aux définitions des SCV basés sur les trois principes fondamentaux à savoir i) une couverture permanente du sol, ii) l'absence de perturbation du sol (et c'est souvent une source d'incompréhension) et iii) la succession et la rotation de cultures (augmenter la diversité en utilisant des plantes aux fonctions systémiques intéressantes (décompactation et régénération des sols, fixation N, ...).

Les aspects environnementaux doivent être abordés de manière concertée car il est difficilement envisageable de faire supporter par les paysans des coûts de protection de l'environnement. Il faut donc une politique adaptée pour pouvoir rivaliser au niveau socio-économique avec des pratiques traditionnelles comme le « Tavy ».

Il s'est posé la question de qui pourrait payer ces actions AC de protection de l'environnement sur les aires protégées ?

- ⇒ Il y a une fondation pour les aires protégées (AP) et la biodiversité à Madagascar.
- ⇒ Il y a également les services environnementaux, la gestion de l'eau, la lutte contre l'érosion. Des études sont disponibles et chiffrés sur les impacts économiques de ces zones et aussi les impacts des cultures en amont sur les cultures en aval. Cela pourrait constituer des arguments pour étudier le dossier du financement d'actions en AC autour de ces AP.

Propositions stratégiques :

- ⇒ ***Consolider et développer la Task force pour animer, concerter et coordonner, avec des structures déjà existantes (BVPI national, PADR, etc.) des opérations en agroécologie.***
- ⇒ ***Effectuer un lobbying au niveau des FRDA et des CSA***
- ⇒ ***Envisager au niveau environnemental, le paiement des services environnementaux (PSE) dont l'AC pourrait bénéficier.***
- ⇒ ***Mettre en œuvre une information réciproque entre opérations de développement et environnementales.***
- ⇒ ***Développer une typologie des bailleurs de fonds avec des critères de lisibilité, d'opération marketing, en argumentant sur la pertinence de la durabilité.***
- ⇒ ***Communiquer avec les différentes stratégies gouvernementales en cours d'élaboration et constituer les articulations avec les différents processus sur la base de la capitalisation assurée par le GSDM.***
- ⇒ ***Quantifier la valeur économique et sociale de ces aires protégées (valorisation économique des produits issus de ces espaces au bénéfice des communautés, écotourisme,...).***

4.5. Les aspects de politique générale et de stratégies pour la diffusion à grande échelle

Bien qu'insuffisamment évoqué lors de la présentation des contraintes, le foncier reste un facteur important et facteur essentiel de production et ce d'autant plus que les comportements des paysans par rapport à l'adoption des SCV varient selon le statut foncier et le mode de faire valoir (propriétaire, fermage, métayage...). Ce facteur est cependant fort bien appréhendé par les différents projets et des appuis sont conséquents dans le cadre de la stratégie actuelle de délivrance de certificat foncier permettant de sécuriser le foncier non titré.

Pour la diffusion ultérieure, il a été évoqué que les agriculteurs étaient partie prenante de la diffusion à grande échelle et qu'il fallait les impliquer. Cependant, il est rappelé que l'on ne peut guère espérer des évolutions importantes avec un petit paysannat généralement fort contraint, et qu'en absence d'un secteur privé prêt à prendre la relève, force est de constater que la continuité des projets reste une condition et une phase inévitable si on veut changer d'échelle.

La coordination entre les secteurs d'activités « Environnement et Agriculture » apparaît nécessaire. Il y a une prévision de 6 millions d'ha d'aires protégées, il pourrait s'agir d'un bon terrain pour passer au changement d'échelle en termes d'AC pour concilier conservation et développement sur les zones périphériques où le tavy reste toujours un des problèmes majeurs.

Selon la nature du projet, sa localisation et ses objectifs (développement, environnement ou sécurité alimentaire), il est nécessaire de mettre en œuvre des méthodes différenciées en réfléchissant à une logique de complémentarité et à l'efficacité globale des actions. En effet, s'il s'agit de travailler avec les plus démunis, ceux-ci sont engagés dans des démarches de gestion des risques et ne disposent pas des moyens d'acheter ou de rembourser des intrants, et il y a peu d'itinéraires techniques sans intrants... Il apparaît nécessaire d'adapter non seulement les appuis en fonction des situations financières et sociales des cibles, mais aussi les objectifs et méthodes mises en œuvre.

Propositions stratégiques :

- ⇒ ***Amorcer une prise de conscience politique, et faire émerger une volonté politique aux niveaux i) des autorités régionales, ii) des différents ministères notamment, les ministères de l'Environnement et des Forêts et celui des Finances et du Budget***
- ⇒ ***Mettre en œuvre une coordination interministérielle ; le PSA (Programme Sectoriel Agricole) est en phase de préparation et il faut intégrer l'AC dans ce programme. Le Ministère de l'Agriculture est prêt à l'amener en conseil de gouvernement.***
- ⇒ ***Impliquer les autorités locales et traditionnelles pour un appui au développement local avec intégration des opérations SCV au plan de développement et la prise en compte de la valeur des résidus de culture pour contrôler les problèmes de divagation.***
- ⇒ ***Interpeller des bailleurs supplémentaires avec des dossiers intégrant l'AC selon les critères et les sensibilités des bailleurs sur la base d'une typologie des bailleurs de fonds.***
- ⇒ ***Intégrer l'AC en réponse aux enjeux environnementaux, et réciproquement, intégrer les préoccupations environnementales dans le développement rural pour des réponses communes et complémentaires.***

4.6. Les aspects accompagnement du développement rural et pérennisation

Les principaux facteurs évoqués pour l'accompagnement du développement rural concernent les vulgarisateurs, les techniciens agricoles, l'appui technique et la recherche.

Les conclusions du groupe de travail sur le rôle des techniciens dans l'accompagnement technique indiquent que cet encadrement technique reste essentiel tant dans sa composante encadrement des opérations des projets que dans celle tout aussi importante de formation des paysans et de leur accompagnement au niveau de l'exploitation. Cette notion de conseil agricole reste à redynamiser à Madagascar, c'est l'objectif des CSA qui devront être renforcés en termes de contenu technique.

En termes d'accompagnement, la recherche doit être soutenue –une des activités du GSDM- et il faut introduire le thème de l'AC dans les plans régionaux. Il est conseillé de reformuler les questions de recherche sur l'accompagnement des producteurs, par exemple sur des critères d'évaluation pertinents et adaptés, les impacts économiques, les aspects environnementaux (notamment en termes de contrôle des externalités), les méthodes d'intervention, la construction des savoirs). L'AFD serait prête à financer des recherches pour le développement susceptibles de favoriser et accompagner le développement rural.

Les aspects pérennisation des actions de développement se posent à la fois au niveau de l'accompagnement technique, du transfert des compétences, d'organisation des filières... Des contraintes fortes apparaissent en fin de projet et il est nécessaire de s'organiser entre différents acteurs (développement, urgence et environnement) dans une région donnée avec les autorités régionales.

Pour les perspectives après projets, il apparaît important pour tous, d'une part d'envisager très tôt les modalités de transfert de compétences, d'autre part de pouvoir inscrire les projets dans la durée, une durée devant au moins être supérieure à 5 ans.

- Pour les pas de temps et la durée des projets sur l'AC, l'AFD n'a pas d'objection (BV Lac phase 2 en continuité de la phase 1, BVPI SE/HP en cours de réflexion pour la deuxième phase). Le FIDA programme ses projets sur 8 ans assortis de conditionnalité des reconductions.
- Pour le transfert des compétences, il faut réfléchir au passage des relais et c'est la question fondamentale. Relève par l'initiative des secteurs privés ? Accès au financement ? Assurance agricole ?

Par rapport au souci de pérennisation en matière d'appui/conseil, il faut avoir conscience qu'aucun paysan à Madagascar ne pourra se payer les activités de conseil agricole évoqué précédemment. Il faut le prévoir et disposer de financements adéquats.

Propositions stratégiques :

- ⇒ Assurer certaines conditions pour la pérennisation des principes et des pratiques :
 - Un projet en AC doit couvrir un pas de temps minimum de 5 ans avec des phases de reconduction en fonction des résultats.
 - Il est indispensable de penser à l'après projet à l'instruction même du Projet
 - Impliquer des organismes privés pour les prestations de service
 - Favoriser et valoriser les échanges de matériel végétal entre paysans,
 - Favoriser les échanges d'expériences entre les différents projets.
- ⇒ Mettre en œuvre des réseaux et des groupements car les interventions de développement de l'AC, et du développement rural en général doivent s'inscrire dans des réseaux,
- ⇒ Impliquer les autorités locales (FKT et commune) pour intégrer les opérations SCV dans leur programme de développement et former des agents locaux qui restent à la fin du projet,
- ⇒ Monter des réseaux de services au travers de villageois recrutés dans les projets.

5. Conclusions

Le principal constat pour faciliter le changement d'échelle dans la diffusion de l'AC est la nécessité d'une part de porter l'information, la connaissance de l'AC à tous les niveaux des différents acteurs au travers de divers moyens appropriés, et d'autre part d'assurer une concertation interministérielle.

Il a été convenu d'utiliser les structures actuelles de coordination pour harmoniser les travaux de l'AC comme le GSDM et la Task force nationale dans un sens de concentration des interventions pour améliorer la qualité plus que la quantité des interventions.

L'appui à l'AC requiert une bonne compréhension des décideurs politiques et quelques éléments clés pour les orienter. Cette promotion doit bien entendu prendre en considération le contexte local aux niveaux biophysique, socio-économique et pédoclimatique ainsi que les systèmes d'exploitation pour une zone donnée.

Dans ce sens, il a été recommandé de i) s'assurer que les trois piliers du développement rural soient assurés par les opérations en AC, à savoir les aspects économiques, écologiques et socio-culturels, ii) d'apprécier les bénéfices de l'AC au-delà des évidences, notamment sur les services environnementaux, la séquestration du Carbone, l'adaptation et le contrôle du changement climatique, et iii) de prioriser la promotion de l'AC aux zones présentant le potentiel et les conditions les plus favorables.

Il y a eu des échos positifs et favorables des représentants des ministères et des bailleurs de fonds pour maintenir l'appui à la promotion de l'AC. Des initiatives relevant de l'AC ont été évoquées des deux bords pour avoir maintenus des moyens pour des activités en AC. Dans le scénario actuel à Madagascar, caractérisé par une richesse de données et résultats en AC appuyés par les institutions de recherche et le Cirad, le travail à engager porte sur un changement d'échelle basé sur les évidences. Les zones les plus favorables et les facteurs nécessaires pour assurer une diffusion de l'AC dans le pays sont ainsi évidemment définis.

La FAO a confirmé lors du symposium sa volonté de maintenir un appui technique au niveau du pays et celui de la sous région au travers du réseau CARWG.

Les discussions au cours de la table ronde qui a finalement réuni les deux panels d'invités, opérateurs et représentants des autorités et bailleurs de fonds, se sont focalisées sur la nécessité d'avoir une approche harmonisée et concertée de la diffusion de l'AC avec des messages techniques, des mesures d'accompagnement et des approches de terrain similaires. Sur la base de la mise en œuvre de capacités techniques adaptées, un changement d'échelle significatif de l'AC peut être attendu à Madagascar.

Tous les travaux réalisés au cours de ce symposium ainsi que l'atelier et les différents groupes de travail constituent un bon plaidoyer sur l'Agriculture de Conservation bien que ces travaux ne sont pas assez visibles. Toutes les stratégies proposées peuvent adhérer aux stratégies nationales évoquées.

Annexe 1 : Programme du symposium

1^{er} Décembre 2010

| Heures | Activités | Orateurs | Responsables de séance |
|-------------|--|-------------------------------------|------------------------|
| 8h00-08h 30 | Accueil et enregistrement des participants | DE | Secrétariat GSDM |
| 8h30-09h 30 | Introduction générale Présentation des acquis de l'atelier des 8 et 9 juin 2010 : bilan de l'atelier, discussions | GSDM/DE GSDM/DEA | GSDM/DE |
| 09h30-10h10 | Groupe de travail « FORMATIONS » | Mme Luce MINONIAINA | FAFIALA |
| 10h10-10h30 | Pause-café | | |
| 10h30-11h10 | Groupe de travail « ROLE DES TECHNICIENS, ENCADREMENT TECHNIQUE » | Tahina RAHARISON | DS FOFIFA |
| 11h10-11h50 | Groupe de travail « FINANCEMENT ET INTRANTS » | ANDRIATSITOHAINA RAKOTOARIMANANA | |
| 11h50-12h30 | Groupe de travail « POLITIQUE GENERALE » | GSDM/DE | P. GRANDJEAN |
| 12h30-14h30 | Déjeuner | | |
| 14h30-16h30 | Configuration finale des exposés du 2 décembre | GSDM/DEA | ANAE/Mino |
| 16h30-16h45 | Pause –café | | |
| 16h45-17h30 | Séance POSTERS | | |

2 Décembre 2010

| Heures | Activités | Orateurs | Responsables de séance |
|--------------|--|---|---|
| 8h30-9h15 | Accueil des invités et enregistrement des participants | | Comité d'organisation |
| 9h 15-10h00 | Discours d'ouverture des autorités et institutions invitées | GSDM (PCA) AFD FIDA/COI (représentant) SG du MINAGRI | Facilitateur : Andriatsitohaina Rakotoarimanana |
| 10h00-10h30 | L'agriculture de conservation à Madagascar | GSDM/DE | |
| 10h30-11h00 | L'agriculture de conservation dans la région Afrique Australe | FAO (Martin AGER) | |
| 11h00-11h30 | PAUSE et POSTERS | | |
| 11h30-12h00 | L'agriculture de conservation dans la région Océan Indien (FIDA/COI) | FIDA (Tahina) | Facilitateur : DG FOFIFA |
| 12h 00-12h45 | Bilan synthétique : changement d'échelle dans la diffusion de l'agriculture de conservation | GSDM/DEA | |
| 12h45-14h30 | Déjeuner | | |
| 14h30-16h30 | Discussion en plénière des propositions stratégiques du symposium au cours d'une table ronde et deux panels d'intervenants : 1) Vision des opérateurs 2) Vision et position des décideurs politiques et financiers | Panel d'invités | Facilitateurs : Andriatsitohaina Rakotoarimanana Philippe Grandjean Rakotondramanana, Frank Enjalric |
| 16h30-17h00 | Clôture du symposium | | |
| 17h00 | Cocktail | | |

Annexe 2 : Relevé des discussions par thème.

Les aspects concertation et coordination

La mise en œuvre d'un processus de concertation et de coordination entre différents projets pour assurer à la fois cohérence et pertinence des interventions ainsi que la promotion des techniques d'AC apparaît nécessaire. Elle est vivement souhaitée pour améliorer l'efficacité des projets et pour éviter un certain nombre de dysfonctionnements entre des opérations d'urgence et de développement rural, voire des concurrences entre projets de développement.

La nécessité de constituer une plate forme de concertation et de promotion de l'AC en s'appuyant sur les structures existantes PADR, Task force de l'AC, ... est très vite apparue. Il ne s'agit pas de multiplier les structures/méthodes, mais de créer des synergies, d'utiliser les différentes structures de coordination citées, à savoir la TASK FORCE régionale et nationale en AC, le RADOI (Réseau de l'Agriculture Durable de l'Océan Indien), le PADR, etc.... afin de créer une possibilité de concertation, et pour aller plus loin de distinguer et de coordonner les activités d'urgence et/ou de développement, de répondre à certaines préoccupations.

Que peut-on faire pour rechercher des moyens de développement à long terme en sachant que la gestion d'urgence n'a pas de difficulté à récupérer des fonds ? Alors que les organismes de développement ont souvent des difficultés ? Les structures qui travaillent dans les urgences ont des organes forts de coordination et de recherche de financement. Pour ceux qui travaillent dans le développement, les actions deviennent indépendantes les unes des autres, et il faut ainsi créer un organe de coordination qui puisse assurer également une forme de représentation dans la diffusion de l'AC.

Il est proposé de mettre en place un groupe de travail qui gère les actions de coordination. Le système d'urgence est facile à mettre en œuvre. Par contre, pour le développement qui est une tâche difficile, il faut un groupe de coordination et de concertation pour renforcer les organismes qui œuvrent dans ce sens.

Certains intervenants ne voient pas de problème particulier à l'existence de ces types d'opérateurs et de ces actions de développement et d'urgences. Toutefois, il a été quand même avancé que certaines actions d'urgences entravent les processus de développement à l'exemple des actions d'étude et de mise en place de la filière semence alors que les actions d'urgences distribuent gratuitement des semences et/ou des vivres qui sont pas forcément adaptés aux conditions locales et objectifs lorsqu'ils sont utilisés en semence, qui peuvent introduire des maladies et créer des contre-démonstrations. Une coordination de ces actions s'avère vraiment nécessaire. Il est important de contextualiser les interventions, de différencier les moyens et les méthodes (exemple de la filière semences), et d'harmoniser les interventions.

Par rapport à la disparité des interventions et au manque de synergie entre urgence et développement, le processus PSA (Programme Sectoriel Agricole) a été lancé en mars 2008, actuellement suspendu à cause de la crise. Ce processus vise la mise en place de la politique générale de concertation entre intervenants dans le domaine agricole. L'idéal serait de travailler dans la synergie que ce soit sur le plan macroéconomique que sur terrain.

Il apparaît nécessaire de proposer des actions et points de vue au niveau du symposium pour soumettre à la validation des décideurs. Ainsi, il faut trouver un moyen de concilier les deux actions. Pourquoi ne pas joindre les deux approches : projet de sécurité alimentaire et actions de masse avec les agriculteurs démunis. On peut faire différentes choses en même temps mais il ne faut pas que ça soit les mêmes opérateurs. Il est d'ailleurs rapporté que dans la majorité des cas, les actions d'urgences deviennent des programmes de développement par la suite.

Toujours en termes de coordination, il s'agit de rapprocher les interventions de développement rural et de protection de l'environnement. Dans ce sens, il faut inclure les institutions de l'environnement dans la composition des membres de la plate-forme ou Task Force nationale. Il y

a, en effet, une grande nécessité de coordination entre les Ministères de l'environnement et de l'Agriculture. Il faut valoriser les expériences de récupération des tavy. Pour information, le PSDR a repris actuellement dans l'axe de production, deux lignes de financement qui peuvent nous concerner à savoir la ligne sur la production directe et la ligne sur les voisinages des Aires Protégées. Il y a différentes catégories de financement dans le PSDR selon les objectifs avec 20%, 50%, 80% et allant jusqu'à 100% de financement de la Banque Mondiale. D'autres pistes de financement comme le PARECAM. Au niveau du FIDA, il y a 4 projets à savoir le PPRR, AD2M, AROPA et PROSPERER dont il faut contacter les unités de coordination.

Pour la FAO, qui agit à la fois dans l'urgence et dans le développement, il y a un programme en cours de montage pour les 3 prochaines années. L'AC doit faire partie de l'activité de cet organisme et il faut se rapprocher de la cellule d'urgence de la FAO. Il est important de se concerter mais il faut également convaincre les bailleurs de fonds qu'il ne faut pas aller rapidement, bien que leurs principales préoccupations soient des résultats rapides, des chiffres... alors qu'il faut 5 ans, 10 ans, voire 15 ans pour mettre en place des outils de développement bien stables basés sur l'AC.

Les aspects environnementaux doivent être abordés de manière concertée car il est difficilement envisageable de faire supporter par les paysans des coûts de protection de l'environnement. Il faut donc une politique adaptée pour pouvoir rivaliser au niveau socio-économique avec des pratiques traditionnelles comme le « Tavy ».

Les aspects formation

Les conclusions du groupe de travail ont fait apparaître un certain nombre de contraintes dont une insuffisance caractérisée de compétences opérationnelles en agriculture de conservation, ainsi qu'un certain nombre de propositions stratégiques.

Concernant l'insuffisance des ressources humaines malgré les importants efforts de formation, « où sont passé tous les gens formés ? », il est précisé que ces personnes sont déjà dans les projets existants. Ainsi, dans le cas d'un éventuel nouveau projet, il manque vraiment de ressources humaines en particulier pour les niveaux techniciens agricoles. A un certain moment, les EASTA ou les lycées agricoles ont été abandonnés et on se retrouve actuellement avec d'importantes lacunes en matière de techniciens et de techniciens supérieurs.

Ce sujet est régulièrement revenu dans les débats et un fort consensus se dégage en faveur de la promotion de l'agriculture de conservation aux différents niveaux d'apprentissage et de formation.

Sur la question de formation, il s'agit d'un point sensible mais fédérateur. On note la présence d'un projet initié par le FIDA qui s'intitule « FORMAPROD » qui est une formation orientée vers la production. Il faut se rapprocher du FIDA à ce propos et s'interroger sur ce que l'on peut proposer : du contenu ? des « champs école » ? des interventions de formation ? de démonstrations techniques ? Ce projet FORMAPROD est en cours de préparation pour une durée de 8 ans. Au Minagri, un document est en cours de préparation en matière d'adaptation climatique et il n'est pas trop tard pour intégrer l'AC. Au-delà de la tenue du symposium, il faut très vite se rapprocher pour ne pas laisser les idées se décanter d'autant plus que tous les documents de stratégies nationales sont en cours de préparation. Il serait pertinent et souhaitable d'intégrer des modules spécifiques en AC dans le programme FIDA/Formation.

On parle de Formation-Enseignement, il serait intéressant d'inviter les différents Ministères et les différents intervenants de ce domaine (Ex : invitation des EASTA, collègues agricoles...). Pour la diffusion, cela demande une meilleure connaissance des personnes responsables au niveau des différents domaines d'enseignements. On sent que pour le moment, les relations ne sont pas très développées dans ce sens, même si un représentant des EASTA a participé au groupe de travail

« Formation ». La proposition est donc de développer ces relations et de les matérialiser sous forme de stages, de voyage d'études, d'échanges...

La formation concerne beaucoup de Ministères. Une stratégie possible serait d'engager dans un premier temps des formations dans les Centres agricoles qui existent, qu'ils soient publics ou privés. Par la suite, on introduira l'AC dans le programme de formation en général. La stratégie ne doit pas se limiter au Service de formation agricole mais s'étendre sur la stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNFAR), et au-delà aux institutions d'enseignement supérieur avec lesquelles il faut s'assurer d'une démarche consensuelle et partagée.

En outre, il faut rappeler que l'enseignement supérieur est en phase de basculement vers le système LMD et la mise en place d'écoles doctorales (EDTM : Ecole doctorale thématique de Madagascar) dans le cadre de politique générale. Les universités devraient également participer au développement de l'enseignement de l'AC en collaboration avec les partenaires. Les offres de formations doivent répondre aux besoins du pays et au marché de travail. L'AC devrait également s'inscrire dans le champ de la politique générale de l'enseignement supérieur. Les formations académiques sont en phase de mise en place dans les facultés. Pour celles qui sont déjà prêts, on introduira l'AC dès 2011, sinon un peu plus tard pour les autres.

Concernant le changement d'échelle dans la formation, les premiers publics cibles sont les agriculteurs. Il faut ainsi intégrer les agriculteurs dans les stratégies et les cibles des formations, ce qui a été distingué par le groupe de travail. Il faut ajouter les approches FFS « Farm Field School » avec des mesures d'accompagnement à renforcer. Globalement, on se focalise sur les techniciens pour les moyens et longs termes mais pour le court terme, il faut cibler principalement les agriculteurs. Les agents des CSA sont également disponibles pour recueillir des informations à passer aux agriculteurs.

Il y a eu ainsi un fort rappel pour des besoins de formation de base au niveau des agriculteurs, notamment par des représentants d'organisations paysannes. Il faut restaurer les collèges agricoles dans les différentes régions à forte potentialité agricole, ou considérées comme prioritaires. Il a été rappelé que tant qu'il n'y a pas de formation des agriculteurs, il ne peut y avoir de développement. Il faut faire une demande auprès des Ministères et des responsables pour une répartition équitable des formations agricoles.

Sur les aspects de priorisation des agriculteurs dans le cadre de la formation, on note au niveau du Projet BV Lac, l'existence d'outils de mutualisation entre agriculteurs pour favoriser la discussion entre eux (session API, session de bilan de campagne, formation paysanne qui est une session de formation organisée par les techniciens...), l'objectif étant de transférer les compétences de la conduite de formation (pas seulement de la technique) au niveau des OP et Coopératives, et de renforcer également la formation des formateurs au niveau des paysans.

L'édition du manuel pratique du semis direct à Madagascar a été saluée et félicitée bien qu'il soit considéré comme destiné à l'encadrement technique. Par rapport à ce manuel, il faut diffuser des documents plus simples, plus adaptés aux agriculteurs et plus facile à lire par les paysans. Il faut également s'appuyer sur les radios locales qui sont très efficaces, pour diffuser des messages de sensibilisation et d'information.

Dans les activités des formations, il est suggéré de renforcer également les rôles des OP au niveau régional et de renforcer les services donnés aux membres en matière de formation. Il y a des OP qui occupent une échelle plus large (régionale) avec des techniciens qu'on peut former en matière de l'AC. Les projets existants travaillent déjà avec des OP et il y a des actions de renforcement des rôles des OP dans le transfert de savoir. Par contre, il s'agit d'OP locales et les OP régionales n'ont pas encore été touchées avec des techniciens, c'est donc une piste à explorer. On redécouvre la vulgarisation agricole genre PNVA avec les techniciens supérieurs et les vulgarisateurs. Cela reste nécessaire pour permettre une approche globale et une vision large de l'agronomie dans

laquelle s'inscrit l'agriculture de conservation. Il est proposé de se rapprocher de CEFFEL pour profiter de leurs expériences dans le cadre de la formation.

Une autre piste évoquée est celle de la formation, de la sensibilisation à l'AC des IMF impliquées dans les opérations de préfinancement des activités agricoles.

L'enjeu principal est la diffusion de la bonne pratique au niveau local. Le mot « Formation » fait comprendre des activités ponctuelles et techniques. Il faut aussi parler de pérennisation d'encadrement. C'est en effet une préoccupation essentielle pour la phase « après projet » et pour tous les aspects de consolidation et de transfert des compétences. Actuellement, il y a des réformes en cours par rapport à l'encadrement. Par exemple, il y a les CSA, FRDA qui sont partiellement fonctionnels. Il faut accompagner et renforcer ce processus et il est important de les prendre en compte. Pour ce qui est des transferts de connaissances et de compétences, l'intérêt c'est de mettre les agriculteurs en position d'appropriation et de contribuer eux-mêmes à la diffusion. Dans ce sens, il faut des conseillers agricoles.

Il a été rappelé qu'actuellement, les autorités sont en phase d'élaboration de la stratégie nationale de la formation agricole et rurale et que pour le PADR, le processus est également en phase avec la programmation du plan régional.

En termes de financements, une aide publique sera toujours nécessaire pour la formation et l'accompagnement des producteurs. Le conseil agricole reste inéluctable. Dans ce sens, un prochain financement de l'AFD, à hauteur de 3 millions d'euros, est prévu avec une composante dans l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale (y compris la formation professionnelle initiale des agriculteurs).

A l'exemple de la réforme en France en 1930, 3 axes stratégiques ont été lancés à savoir le prêt bonifié aux agriculteurs, la réforme sur le foncier et l'accompagnement dans la formation. Actuellement, avec le développement, on a toujours besoin de conseiller agricole.

Les aspects financement et intrants

L'agriculture est un métier à risque. On engage les agriculteurs à entrer dans le crédit pour le changement d'échelle alors qu'il y a toujours les risques qu'ils peuvent encourir. Il est donc important de maintenir et développer des procédures justes et raisonnées pour l'appropriation de crédits. Il a été proposé d'associer les IMF avec des assurances. A ce niveau, il a été relevé que l'on parle toujours d'IMF et plus rarement de banques, probablement de leur faible implication dans ce domaine suite à des expériences malheureuses, même s'il ya eu un bon début au Lac Alaotra avec la BOA.

Etant entendu que les préfinancements constituent une piste stratégique du développement rural et de la diffusion des techniques d'AC, il est apparu important, en termes de propositions d'impliquer les IMF dès le début du projet, dès les phases initiales de formation et d'élaboration des modalités de financement, de prêt. La question du positionnement des IMF dans le développement rural se concrétise. Dans ce sens, il serait judicieux de former les responsables des IMF sur l'Agriculture de Conservation. A ce niveau, il a été rappelé l'intérêt de développer le crédit individuel plutôt que les crédits à caution solidaire qui induisent des biais tant dans les attributions que dans le recouvrement.

Un consensus s'est clairement établi sur la nécessité de financements sous différentes formes (préfinancements ponctuels, crédits à l'exploitation, subvention, ...) selon diverses modalités. Il a même été dit que la diffusion des SCV ne peut pas être envisagée sans passer par une phase de subvention, notamment des intrants spécifiques comme les semences de plantes de couverture. Ainsi, un projet ne peut pas se passer des subventions pour diffuser les SCV avec les semences de plantes de couverture ; il s'agit ici d'un rare domaine spécifique.

Sinon, il faut réserver les systèmes de subvention aux domaines pertinents comme la protection de l'environnement, la réalisation de services d'intérêt général. On parle donc de deux types de subvention à savoir la subvention à l'échelle du projet (plantes de couverture...) et la subvention à un niveau supérieur qui n'est plus du ressort du projet et qui devrait concerner des intrants stratégiques.

Dans la subvention ciblée, il est important de se coordonner avec le secteur privé dans la mesure où celui-ci est « opérationnel ». Il a été évoqué la possibilité de subventionner des intrants stratégiques, avec de nouveaux outils permettant de concilier soutien économique du paysannat et dynamisation d'un secteur privé de la distribution (voucher électronique). Il a été également évoqué de se concerter avec les IMF et de réfléchir sur les possibilités de mettre en place des taux bonifiés, ce qui constituerait une forme de subvention plus responsable. L'utilisation du taux bonifié semble une piste intéressante à approfondir, surtout quand on évoque une agriculture de conservation qui se soucie de l'environnement. Dans le même sens, la proposition d'assurance au niveau agricole en accompagnement des IMF est à réfléchir car les prêts contractés auprès des IMF sont souvent des outils de décapitalisation des agriculteurs qui peuvent se retrouver à vendre leur capital sol... suivant les expériences rencontrées sur terrain.

En ce qui concerne les relations banques et IMF, les réalisations dépendent des zones. Par exemple au Lac Alaotra, les financements avec la banque BOA fonctionnent bien alors que sur Vakinankaratra, cette banque est interdite de crédit rural suite à de grosses pertes de non remboursement il y a plusieurs années. Il ne faut pas centrer les crédits sur les SCV. Les crédits souhaités ne sont pas gérés dans un aspect sectoriel mais au niveau de l'exploitation.

Sur BVLac, on est maintenant dans une approche exploitation, les activités sont souvent imbriquées (intégration agriculture-élevage, culture commercial-culture vivrière, tanety-rizières...). Par exemple, quand on parle des coûts des systèmes SCV avec des systèmes à base de stylosanthes, le coût de la main d'œuvre augmente globalement mais dans un moment où la main d'œuvre est disponible et n'est pas occupé dans les activités des rizières irriguées. Cela montre l'importance de l'approche exploitation.

Il a beaucoup été évoqué de crédit/subvention. D'autres pistes de financement ont été évoquées, comme la mobilisation des autres facteurs de production, à savoir le capital foncier qui reste largement sous utilisé (terre marginale pour la foresterie et qui peut constituer des sources de revenus) ou le capital humain qui est également sous utilisé et qui pourrait constituer une voie de financement.

Le remboursement constitue la contre partie du crédit et du préfinancement ; il serait d'autant plus régulier si la période de remboursement n'était pas imposée et si les productions agricoles étaient plus rémunératrices. A ce niveau, il a été évoqué la possibilité de garantir ou de régulariser un marché tant en termes de débouchés que de prix. Pourquoi donc ne pas s'ouvrir aux secteurs privés pour accompagner les agriculteurs ? Il faut identifier des secteurs privés qui peuvent s'investir dans le financement des intrants et les mettre en collaboration avec les agriculteurs.

Les aspects lobbying et plaidoyer pour l'AC

Il est régulièrement constaté une méconnaissance des principes et des enjeux de l'Agriculture de Conservation. Il est donc recommandé d'effectuer régulièrement un plaidoyer au niveau de la politique générale et mettre en œuvre une stratégie de communication avant d'entrer dans le débat de fond. Il faut donc s'organiser en sachant répondre à un certain nombre de questions comme : Que voulons nous ? Qu'est ce que les politiques vont entendre ? Doit-on créer des structures de lobbying ou vaut-il mieux utiliser ce qui existe déjà ?

Ainsi quand on parle de PADR, l'AC est déjà intégrée mais les personnes impliquées ne connaissent pas forcément les objectifs et les réalisations. Il faut insérer et expliquer toutes les

stratégies spécifiques de l'AC dans les différentes stratégies nationales (documents de politique multisectorielle) et le PADR agit dans ce cadre multisectoriel. Par rapport au groupe de travail de développement rural, l'AC pourrait être un groupe thématique central.

Dans la lettre de politique BVPI, l'AC y est déjà intégrée mais on ne sait pas vraiment ce qu'on fait. Ce n'est pas de la faute des responsables politiques mais il y a également une part de responsabilité des gens qui sont dans l'AC.

Il est a priori acquis qu'il faut introduire l'AC dans toutes ces lettres de politique avec des propositions concrètes des responsables et institutions impliqués dans l'AC, et qu'il faut travailler avec ce qui est en cours c'est-à-dire par rapport aux documents du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'environnement. Le PADR est le domaine par excellence de ces actions.

Il est également acquis que lorsque l'on parle de SCV, on parle aussi d'Agriculture de Conservation (AC) car la définition de la FAO correspond vraiment aux définitions des SCV basés sur les trois principes fondamentaux à savoir i) une couverture permanente du sol, ii) l'absence de perturbation du sol (et c'est souvent une source d'incompréhension) et iii) la succession et la rotation de cultures (augmenter la diversité en utilisant des plantes aux fonctions systémiques intéressantes (décompactation et régénération des sols, fixation N, ...). Il faut donc avoir le même langage pour les personnes extérieures par rapport aux termes « Agriculture de conservation – Agro écologie – SCV ».

Par ailleurs, il a été également proposé de développer une typologie des bailleurs de fonds avec des critères de lisibilité, d'opération marketing, en argumentant sur la pertinence de la durabilité.

Une des piste de travail pour le GSDM en termes de lobbying est donc de se rapprocher des différents organismes (CSA, FRDA...), de communiquer avec les différentes stratégies qui sont actuellement en cours d'élaboration, de constituer les articulations avec les différents processus qui sont actuellement mis en œuvre et le GSDM doit être utilisé en tant qu'outil de capitalisation.

Tous les travaux réalisés au cours de ce symposium ainsi que l'atelier et les différents groupes de travail constituent un bon plaidoyer sur l'Agriculture de Conservation. Les arguments sortis sont chiffrés. Toutes les stratégies proposées peuvent adhérer aux stratégies nationales qui ont été dites. Cependant, on remarque une insuffisance d'intégration entre les travaux réalisés dans le cadre de l'AC et le quotidien du Ministère, ces travaux ne sont pas assez visibles.

Les aspects environnementaux doivent être abordés de manière concertée car il est difficilement envisageable de faire supporter par les paysans des coûts de protection de l'environnement. Il faut donc une politique adaptée pour pouvoir rivaliser au niveau socio-économique avec des pratiques traditionnelles comme le « Tavy ». Pour la lettre de politique dans le cadre de l'environnement, l'AC a été citée pour les zones autour des aires protégées.

Dans le domaine de l'environnement, il y a beaucoup d'expériences en matière de transfert de gestion. Il y a deux choses à considérer. Tout d'abord, il faut connaître la communauté locale en faisant un diagnostic social, culturel, comportement... Il faut bien savoir à qui on va s'adresser, aux autorités traditionnelles ? Aux grands propriétaires fonciers ? Ce sont eux qui ont le pouvoir de décision sur la diffusion. Ensuite, comment accompagner les collectivités locales pour que l'imprégnation réussisse ? Il y a eu beaucoup de projets au MINENV mais dès que les projets s'arrêtent, il ne se passe plus rien après. Est-il possible d'aller plus vite en restant efficace ?

Qui pourrait payer ces actions AC et environnement sur les aires protégées ?

- ⇒ Il y a une fondation pour les aires protégées et la biodiversité à Madagascar. Il y a une piste pour mieux quantifier la valeur économique et sociale de ces aires protégées (valorisation économique des produits issus de ces espaces au bénéfice des communautés, écotourisme...). Il y a également les services environnementaux, la gestion de l'eau, la lutte contre l'érosion. Des études sont disponibles et chiffrés sur les impacts économiques de ces zones et aussi les impacts des cultures en amont sur les cultures en aval. Cela

pourrait constituer des arguments pour pouvoir étudier le dossier sur le financement des actions en AC autour de ces AP.

Les aspects de politique générale et de stratégies pour la diffusion à grande échelle

De nombreuses contraintes ont été présentées, et des objectifs et stratégies ont été avancés avec une évocation insuffisante du foncier qui est un facteur très important à considérer, et ce d'autant plus que les comportements des paysans par rapport à l'adoption des SCV varient selon le statut foncier et le mode de faire valoir (propriétaire, fermage, métayage...).

Ce facteur est cependant fort bien appréhendé par les différents projets et des appuis sont conséquents dans le cadre de la stratégie actuelle de délivrance de certificat foncier permettant de sécuriser le foncier non titré. Le foncier reste un facteur important et facteur essentiel de production.

Pour le soutien à la diffusion ultérieure, il a été suggéré de mobiliser de manière plus importante les agriculteurs en envisageant une restitution à leur intention à l'issue du symposium, ne serait ce que pour valider les réflexions et les propositions, car ils constituent une partie prenante de la diffusion à grande échelle.

Cependant, il est rappelé que l'on en peut guère espérer des évolutions importantes avec un petit paysannat généralement fort contraint, et qu'en absence d'un secteur privé prêt à prendre la relève, force est de constater que la continuité des projets reste une condition et une phase inévitable si on veut changer d'échelle. Dans ces conditions, ne peut-on pas tenter de s'ouvrir à des bailleurs supplémentaires en présentant des dossiers pour intégrer dans l'agriculture de conservation selon les critères et les sensibilités des bailleurs ? On rejoint là l'idée d'une typologie des bailleurs de fonds, et l'élaboration de propositions concertées.

Autre point : le Ministère de l'Agriculture est actuellement en phase de lancer des projets d'installation de 30.000 ha à aménager avec des exploitations → Il faut réfléchir ensemble sur ce qu'on peut faire dans ce sens.

Si on veut également passer à une autre échelle, il faut une coordination entre les secteurs d'activités « Environnement et Agriculture » par exemple. Comme il y a actuellement une prévision de 6 millions d'aires protégées, il s'agit d'un bon terrain pour passer au changement d'échelle en termes d'AC. Il faut faire appel au concours de tous les acteurs. Il faut concilier conservation et développement sur les zones périphériques où le tavy reste toujours un des problèmes majeurs. Pourquoi on ne diffuse pas ces techniques de conservation autour des aires protégées ? Dans ce sens, il est rappelé que les groupes cibles sont nécessairement différents pour des opérations de développement et/ou de sécurité alimentaire et/ou de protection de l'environnement. Selon la nature du projet, sa localisation et ses objectifs (développement, environnement ou sécurité alimentaire), il est nécessaire de mettre en œuvre des méthodes différenciées en réfléchissant à une logique de complémentarité et à l'efficacité globale des actions. En effet, s'il s'agit de travailler avec les plus démunis, ceux-ci sont engagés dans des démarches de gestion des risques et ne disposent pas des moyens d'acheter ou de rembourser des intrants, et il y a peu d'itinéraires techniques sans intrants... Il apparaît nécessaire d'adapter non seulement les appuis en fonction des situations financières et sociales des cibles, mais aussi les objectifs et méthodes mises en œuvre.

Par rapport au changement d'échelle en matière d'AC, il est dangereux de séparer les SCV des problématiques de développement agricole. Il faut passer par le développement agricole aux enjeux duquel les approches et techniques SCV et d'AC apportent des réponses multiples et variées. Les financements, les intrants et autres contraintes relèvent du domaine du développement agricole et pas seulement de l'AC. Il ne faut pas séparer les SCV et rizières. Ces dernières sont plus sécurisées et assurent le gros des revenus des agriculteurs. Il faut assurer d'abord les

ressources des agriculteurs afin qu'ils puissent développer l'AC. Donc, il faut une approche intégrée du développement rural.

Les aspects accompagnement du développement rural et pérennisation

Les principaux paramètres de l'accompagnement du développement rural qui ont été évoqués sont les vulgarisateurs et techniciens agricoles et la recherche et appui technique.

Le rôle des techniciens dans l'accompagnement technique a été abordé et développé par le groupe de travail ; les conclusions sont transcrites dans le document de synthèse distribué lors du symposium. Cet encadrement technique reste essentiel tant dans sa composante encadrement des opérations des projets que dans celle tout aussi importante de formation des paysans et de leur accompagnement au niveau de l'exploitation. Cette notion de conseil agricole reste à redynamiser à Madagascar, c'est l'objectif des CSA qui devront être renforcés en termes de contenus techniques. Avec les CSA, on a donc les dispositifs et il faut passer à travers les CSA pour diffuser.

En termes d'accompagnement, la recherche doit être soutenue –une des activités du GSDM- et il faut discuter avec les personnes responsables au niveau ministériel dès la rédaction des plans régionaux pour introduire le thème Agriculture de Conservation. Actuellement, on est également en phase d'élaboration de la stratégie nationale de la recherche. Il est donc important d'intégrer l'AC dans ces processus. Le PSDR a également une composante ou volet recherche.

Il est également conseillé de reformuler les questions de recherche sur l'accompagnement des producteurs (par exemple la connaissance du milieu et des gens, et avoir aussi des informations sur les méthodes d'intervention, la construction des savoirs). L'AFD serait prête à financer des recherches pour le développement susceptibles de favoriser et accompagner le développement rural.

On manque encore de données et de paramètres de suivi, de critères d'évaluation pertinents et adaptés. Pour pouvoir évaluer la diffusion des SCV, il faut pouvoir évaluer les impacts économiques, avec des mesures de critères économiques, mais aussi les impacts sociaux, les aspects environnementaux, notamment en termes de contrôle des externalités. Ainsi les résultats économiques à considérer ne sont pas forcément les marges brutes mais il faut également intégrer les autres facteurs « la gestion des risques, la réduction du temps des travaux, la régularité des résultats obtenus... ». Au niveau environnemental, la recherche fournit des éléments d'évaluation du contrôle de l'érosion qui ne sont pas encore évalué en termes économiques.

Les aspects pérennisation des actions de développement se posent à la fois au niveau de l'accompagnement technique, du transfert des compétences, d'organisation des filières... Des contraintes fortes apparaissent en fin de projet et il est nécessaire de s'organiser entre différents acteurs (développement, urgence et environnement) dans une région donnée avec les autorités régionales. Il pourrait être nécessaire d'organiser les filières des produits, des semences de qualité et des petits matériels agricoles spécifiques aux SCV.

Par rapport au souci de pérennisation en matière d'appui/conseil, il faut avoir conscience qu'aucun paysan à Madagascar ne pourra se payer les activités de conseil agricole ; cela nécessite donc d'être prévu et de disposer de financements, en particulier il est utopique de penser à une évolution des groupements actuels (7 à 10 personnes) vers la prise en charge d'un conseil agricole. Pour les perspectives après projets, il apparaît important pour tous, d'une part d'envisager très tôt les modalités de transfert de compétences, d'autre part de pouvoir inscrire les projets dans la durée, une durée devant au moins être supérieure à 5 ans.

- Pour les pas de temps et la durée des projets sur l'AC, l'AFD n'a pas d'objection (BV Lac phase 2 en continuité de la phase 1, BVPI SE/HP en cours de réflexion pour la deuxième

phase). Le FIDA programme ses projets sur 8 ans assortis de conditionnalité des reconductions.

- Pour le transfert des compétences, il faut réfléchir au passage des relais et c'est la question fondamentale. Relève par l'initiative des secteurs privés ? Accès au financement ? Assurance agricole ?

A ce sujet, il a été évoqué lors de l'atelier de juin 2010 de mettre en place une structuration et de la mettre en œuvre dès le début du projet avec :

- Mise en œuvre de Réseaux et groupements car les interventions doivent s'inscrire dans des réseaux,
- Formation d'agents locaux qui restent à la fin du projet,
- Implication des autorités locales (FKT et commune) avec intégration des opérations SCV dans leur programme de développement,
- Monter des réseaux de services au travers de villageois recrutés dans les projets.